



SAV garantie téléphone

Par gomar

Bonjour,

J'ai acheté un téléphone reconditionné sur Back Market le mois dernier.

Celui-ci dispose d'une garantie gratuite pendant 12mois.

A la réception de celui-ci, je constate un son (grésillement) lorsque j'enregistre des vidéos mais ce problème ne vient pas des hauts parleurs.

Je contacte le vendeur et je renvoi le téléphone afin de procéder à une réparation.

1 semaine plus tard, je récupère mon téléphone, mais le problème est toujours présent, je ne pouvais pas procéder à un renvoi car je partais en voyage.

Malheureusement, je me rends compte hier que mon écran sur le côté se décolle ce qui est dû à un gonflement de la batterie (d'où le bruit suspect).

Je recontacte le vendeur qui ne me répond pas.

Une batterie qui gonfle peut devenir très dangereuse et je ne voulais aggraver l'état du téléphone puisque je n'en ai pas de rechange. En l'absence de réponse, j'ai dû payer une réparation de batterie à mes frais alors que le vendeur aurait déjà dû résoudre ce problème.

Suis-je en droit de demander un remboursement total ou partiel des frais de réparations étant donné que le téléphone est encore sous garantie et que je n'ai pas eu de réponse du vendeur (je ne pouvais pas attendre sinon le téléphone serait devenu inutilisable)

Merci d'avance !